

## Communiqué du 12 mai 2020

Chers adhérents,

J'espère que vous êtes toutes et tous en bonne santé et que vous vous adaptez à cette situation compliquée.

Depuis l'arrêt de nos activités, les dirigeants assurent la gestion administrative du club, travaillent à l'organisation de la saison prochaine et tentent de maintenir le lien avec vous à travers les réseaux sociaux et les mails.

Dans le contexte sanitaire actuel les mesures gouvernementales de sortie de confinement concernant les piscines permettent difficilement d'envisager une reprise des activités du club avant le mois de septembre 2020.

Afin de maintenir la trésorerie au maximum à l'équilibre et d'assurer prioritairement les salaires de nos éducateurs, il n'y aura pas de remboursement partiel sur la cotisation\* de cette saison.

En revanche, conscients que les familles seront aussi touchées financièrement par cette crise, nous avons pris comme décision de renoncer aux augmentations tarifaires pour la saison à venir (2020/2021).

Comme la durée d'arrêt de nos activités va être prolongée au-delà du mois de mai, nous étudions la possibilité de privilégier nos membres inscrits durant cette saison 2019/2020. Le montant sera fixé prochainement en fonction du résultat financier. Soyez assurés que nous ferons au mieux pour prendre en compte cette situation exceptionnelle.

L'ensemble des adhérents pourra jusqu'au **28 juin 2020 inclus** valider sa réinscription en ligne sur notre site d'Etampes Natation pour bénéficier de cet avantage.

Nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien au club, nous espérons sincèrement vous revoir au plus vite, nous sommes bien entendu désolés pour cet arrêt brutal de nos activités, et espérons que cela ne remettra pas en question la vie de notre club familial et convivial qui existe depuis 1930.

Les dirigeants, les éducateurs, ont hâte de vous retrouver au bord des bassins, mais notre priorité est la sécurité sanitaire de nos salariés, des bénévoles et de vous tous.

Nous comptons sur vous ...mais dans cette attente contrainte, prenez bien soin de vous et de vos proches, respectez bien les gestes barrières. Nous restons attentifs aux directives nationales et municipales ; nous vous tiendrons informés du mieux possible, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

Bien sportivement, en vous remerciant de votre compréhension,

Le conseil d'administration

*\* La cotisation est une somme d'argent versée par les adhérents pour contribuer au fonctionnement du club. Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non une « avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services du club). Par conséquent, un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport, mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement du club. Aucun remboursement ne peut être réclamé.*